



MAIRIE de PERET
34800

Délibération 2024/22
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET
Séance du 3 mai 2024

Date de la convocation : 29/04/2024
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de votants : 12

Date d'affichage : 29/04/2024
Nombre de présents : 11
Dont procuration : 1

L'an deux mil vingt-quatre et le trois mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Isabelle SILHOL.

Présents : Éric BONAFE, Estelle BONNIOL, Bruno CASTES, Bernadette DEL-ROX, Grégory GUIZIOU, Stéphanie JEUNET, Isabelle SILHOL, Sébastien SILHOL, Pauline SOULAIROL, Christophe VIDAL, Dominique ZARAGOZA

Absents représentés : Magalie BILHAC,

Absents excusés : Muriel HUGOL, Patrick LOUX, Christine NOHARET,

A été nommé secrétaire : Bruno CASTES

Objet : DESIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU SEIN DE L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE DE SMACL ASSURANCES 2024-2030

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant l'exposé de Mme le Maire qui informe le conseil qu'il y a lieu de désigner un délégué mandataire mutualiste au sein de l'assemblée générale de SMACL Assurances mutuelle ;

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE M Christian BILHAC comme représentant permanent de la commune de PERET au sein de l'assemblée générale de SMACL Assurances.

AUTORISE Madame le Maire à signer toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Le Maire, Isabelle SILHOL



Dépôt Sous-Préfecture de LODEVE

Date de réception de l'AR: 07/05/2024

034-213401979-20240503-DE_2024_022-DE
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Et publication ou notification